

RCS : METZ
Code greffe : 5751

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 00744
Numéro SIREN : 422 887 489
Nom ou dénomination : AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2022 sous le numéro de dépôt 5330

MT GROUP FRANCE

Société à responsabilité limitée au capital de 228.952 Euros
Siège social : 2, rue Isaac Newton, 25000 - BESANCON

408 180 081 RCS BESANCON

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
PRISES PAR UN ACTE SOUS SEING PRIVE
EN DATE DU 7 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt,

le 7 décembre,

à 10 heures,

LE SOUSSIGNE,

ANNE PALANQUE , co-Gérant de la société :

Aalberts France, SARL au capital de
30 000 000 Euros, ayant son siège social 3 Avenue Laennec – 72 000 Le Mans, immatriculée au
Registre du Commerce et des Sociétés du Mans sous le numéro 414 121 319,

Associée unique de la société MT GROUP FRANCE, SARL au capital de 228.952 euros,
immatriculée au RCS de BESANCON sous le numéro 408 180 081, dont le siège social est situé 2,
rue Isaac Newton, 25000 - Besançon, titulaire en tant que telle de la totalité des 228.952 actions
composant le capital de la Société,

A été invitée à délibérer par un acte sous seing privé au siège social de la société MT GROUP
FRANCE – 2, rue Newton 25000 BESANCON

ORDRE DU JOUR

- * Lecture du rapport du Président
- * Changement de dénomination sociale,
- * Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, après avoir entendu la présentation du rapport du Président, décide de modifier la dénomination sociale de la société et d'adopter la dénomination « AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES GROUP FRANCE SARL » à compter du 1^{er} janvier 2021. L'article 3 des statuts sera modifié en conséquence.

Cette décision est adoptée.

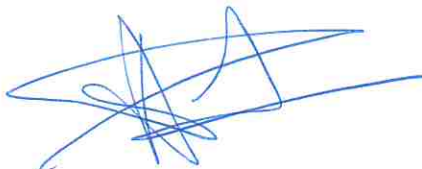
DEUXIEME DECISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs à Manuel Isely, Directeur des affaires juridiques et sociales pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette décision est adoptée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent acte sous seing privé qui a été signé, conformément à l'article 11 des statuts, par l'associée unique pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Besançon, le 7 décembre 2020, en quatre exemplaires



Aalberts France SARL

Représentée par Anne PALANQUE